

26 MAI 2025 • 018443

Arrêté n°
Portant approbation de la nomination du
Directeur général adjoint de la Société ASKIA
Assurances SA du Sénégal

Le Ministre des Finances et du Budget,

- VU** la Constitution ;
- VU** le Traité de la Conférence Interafricaine des Marchés d'assurances (CIMA), signé à Yaoundé le 10 Juillet 1992 et instituant un Code unique des assurances des Etats membres de la CIMA, notamment en son livre III relatif aux Entreprises d'Assurances ;
- VU** le décret n°2024-921 du 02 avril 2024 portant nomination du Premier Ministre ;
- VU** le décret n°2024-940 du 05 avril 2024 portant répartition des services de l'État et du contrôle des établissements publics, des sociétés nationales et des sociétés à participation publique entre la Présidence de la République, la Primature et les ministères ;
- VU** le décret n°2024-948 du 08 avril 2024, relatif aux attributions du Ministre des Finances et du Budget ;
- VU** le décret n°2024-3326 du 02 décembre 2024 mettant fin aux fonctions de ministres et fixant la composition du Gouvernement ;
- VU** l'avis favorable de la Commission Régionale de Contrôle des Assurances (CRCA) de la CIMA par décision n° 0280/L/CIMA/CRCA/PDT/2025 du 19 avril 2025 ;

Sur la note du Directeur général du Secteur financier,

ARRETE:

Article premier. - La nomination de Monsieur Alioune Diop FAYE au poste de Directeur général adjoint de la Société ASKIA Assurances SA du Sénégal est approuvée en application des dispositions des articles 306 et 329 du Code CIMA.

Le Ministre des Finances et du Budget

MFB	2
DGSF	2
DA	2
FSSA	1
ASAC	1
ANCA	1
Intéressé	2
Archives	2